Maison de Santé
DU DOCTEUR BRIERRE DE BOISMONT,

SUCCESSEUR DE M. LE Dr LE BLOND,

RUE NEUVE-SAINTE GENEVIÈVE, 21, PRÈS LE PANTHÉON.

M. de Boismont reçoit tous les jours depuis onze heures jusqu'à cinq.

Paris, le 19 octobre — 1840

M

Je soussigné Docteur en médecine de la faculté de Paris, chevalier des ordres de la légion d'honneur et du mérite militaire de Pologne, Directeur de l'établissement privé pour les aliénés rue neuve Ste Geneviève n° 21 certifie que Mademoiselle Pluyette (virginie Charlotte) âgée de 45 ans, entrée le 2 septembre 1833 dans mon établissement pour une maladie mentale, est aujourd'hui dans le même état. Cette demoiselle croit qu'elle est damnée, que tous les malheurs qui arrivent dans le monde sont causés par elle. Presque tous les jours cette malade crie, chante, parle avec une volubilité extrême, sans pouvoir s'arrêter; elle obéit, dit-elle, à une force intérieure qui la pousse malgré elle à faire toutes ces choses. Très souvent elle est sujette à des attaques nerveuses pendant lesquelles elle pousse des cris terribles, se roule sur son lit; tantôt elle se trouve très accablée; tantôt, au contraire, elle reprend presqu'à l'instant même ses travaux habituels. Mademoiselle Pluyette répond convenablement à toutes les questions qu'on lui adresse, mais elle est agitée, ne peut rester en place, dit qu'elle est une malheureuse, qu'elle a perdu tout le monde; puis dès que la conversation est terminée, elle part en chantant, criant. Un pareil état tout en laissant à Mademoiselle Pluyette la faculté de comprendre les questions, de les discuter, de raisonner juste, ne lui permet point de vivre dans la société, parce qu'elle troublerait la tranquillité publique, et lui ôte la force et le pouvoir de diriger ses actions.

en foi de quoi j'ai délivré le présent certificat.

A. Brierre de Boismont
Docteur médecin.

